

Le combat de Fatoumata Konta

L'année scolaire 1999-2000, Fatoumata Konta est élève de terminale au lycée Colbert, à Paris. Apprenant qu'elle sort avec un jeune français, son père l'emmène au Sénégal et la séquestre pendant plusieurs mois. Parvenant à s'échapper, la jeune fille poursuit aujourd'hui la lutte, sur la lancée du mouvement qui s'était créé pour la libérer.

Fatoumata Konta : Cela ne s'est pas passé tout d'un coup. Je sortais avec un jeune français depuis six mois. En février 2000, je décide d'en parler à mes parents et d'abord à mon père. Je savais que cela poserait problème, mais je pensais pouvoir venir à bout de l'affrontement prévisible. Mon père s'est montré très choqué, au point que nous ne nous sommes plus adressé la parole. Je crois, bien sûr, que le fait que mon ami était blanc a joué ; mais ce qu'il ne supportait pas avant tout, c'était l'idée que sa fille – qu'il croyait très sérieuse, toute entière à ses études – ait une liaison avec un garçon. La réaction de mon père a débordé le simple cadre de la couleur de peau et de la religion, même si ces deux facteurs permettent d'expliquer – à défaut de justifier bien sûr – ses premières réactions. Nous sommes une famille de confession musulmane, pour qui fréquenter un garçon d'une autre couleur de peau et d'une autre religion est inconcevable. Il s'agit d'une remise en question de toute une tradition. En un mot, c'est la honte. Quand bien même je disais – ce qui était vrai – que mon ami n'avait rien contre l'islam, qu'il était prêt à se convertir – mon père n'entendait rien. Mes grands-parents, eux, me comprenaient. Mon grand-père maternel est imam.

propos recueillis
par **Alain Seksig**,
inspecteur de l'Éducation
nationale*

Février 2000. Durant les vacances scolaires, Fatou part vivre chez son ami. Au retour des vacances, sa mère se présente au lycée pour voir sa fille. La conseillère principale d'éducation transmet à Fatou, qui refuse de la voir, les propos de la mère : "Tout est arrangé. Fatou peut rentrer à la maison. Son père regrette." Fatou revient au domicile familial pour constater que rien n'a changé. Son père ne lui parle toujours pas. Fatou conçoit le projet d'aller consulter ses grands-parents et son frère aîné en Casamance, au Sénégal. Elle informe sa mère de ses intentions, laquelle en parle à son mari. Et c'est ce dernier, le père de Fatou, qui paye le billet d'avion. Fatou arrive à Dakar le 13 avril 2000 chez la deuxième femme de son père. Ce sont les vacances de Pâques. Elle est là pour deux semaines. Elle a l'intention de passer deux ou trois jours à Dakar puis le reste en Casamance, chez ses grands-parents. Mais son père débarque à Dakar au bout d'une semaine.

Au début tout se passe bien. On se reparle, on s'embrasse. Les choses reprennent leur cours. Deux semaines s'écoulent, le père et la fille sont toujours à Dakar, Fatou suggère d'aller passer quelques

* Entretien réalisé le 11 novembre 2003, en présence de Maryvonne Petit-Loeh, proviseur du lycée Colbert à Paris et membre de l'Association Fatoumata pour l'émancipation des femmes (AFEF).

jours en Casamance car le retour se fait pressant avec, au bout, l'échéance du baccalauréat.

Fatoumata : Mon père me dit : *“Donne-moi ton passeport pour que j'aille à l'aéroport.”* Très vite nous partons pour la Casamance. On ne parle plus de retour en France ; mon père garde le passeport. Je me sens piégée. Je confie mes craintes à mon grand-père maternel qui en fait part, devant moi, à mon père. Celui-ci entend réunir les hommes de la famille pour exposer la situation et admet que tout cela n'était que mise en scène convenue avec ma mère. *“Pour l'instant, il n'est pas question de retourner en France. Ne t'inquiètes pas pour tes études. Tu arriveras à temps pour le baccalauréat.”* Je me retourne vers mon grand-père : *“Ne peux-tu le convaincre ?”* Il m'en fait la promesse. Je lui parle de mon ami qu'il m'est impossible de joindre – pas plus que quiconque – par téléphone.

Loin d'être convaincu, mon père m'annonce que je ne retournerai jamais en France. *“Tu as bafoué la tradition, tu as trahi ta famille. C'est la honte ! Je me demande si en réalité tu n'es pas une pute !”* Mon père avait déjà eu vent de ce que j'ignorais : on se mobilisait pour moi en France. De mon côté, je n'avais rien dit à qui que ce soit avant mon départ. Tout juste avais-je posté deux cartes postales anodines, depuis l'aéroport de Dakar, à des amies de classe.

Genèse de la mobilisation

Je ne sais pas trop comment cela s'est passé, mais je sais qu'au départ, trois de mes professeurs – de latin, de philosophie et d'allemand – ainsi que plusieurs camarades de classe se sont inquiétés de mon absence à la rentrée des vacances de Pâques. Très vite, une pétition est lancée, signée par tous les professeurs, les élèves de la classe et, au-delà, par la quasi-totalité des personnels et des lycéens de l'établissement. J'apprends l'existence de ce mouvement de solidarité par un oncle venu nous rendre visite. Il m'avait vu, en photo, à la télévision sénégalaise. Avec lui, mon père se rend à Dakar, en réponse (je l'ai su bien après) à la convocation d'un conseiller du président de la République du Sénégal, Abdoulaye Wade. À son retour, pas un mot. Cela faisait déjà deux mois que j'étais au Sénégal.

Entre-temps, Fatou avait écrit à son ami Olivier en lui exposant sa situation. La lettre met plusieurs jours à lui parvenir. Il y répond promptement, glissant dans son courrier quelques billets et une adresse “sûre” à Dakar. L'acheminement de l'enveloppe prend un mois.

Fatoumata : Je me suis préparée en deux jours. C'était la période de la mousson. Les hommes dormaient pendant que les femmes travaillaient aux champs. Il n'y avait presque personne au village de mon grand-père.

Par chance, deux autobus sont passés. J'en ai pris un, en prétextant le désir d'aller au village de mon père. Pour la petite histoire, le bus est tombé en panne dans le village de mon père – en plein centre, là où tous se réunissent pour parler. Plusieurs personnes m'ont reconnue, mais elles n'ont rien dit.

Bien avant ce départ, j'avais eu l'occasion de parler avec ma grand-mère paternelle – une femme que je connaissais peu et qui s'est avérée très ouverte ; je pouvais parler de tout avec elle. Elle me soutenait et ajoutait que toutes les femmes, là, me soutenaient : *“On est avec toi, mais on ne peut pas soutenir cette position devant ton père...”* Je n'avais en tête que de partir, je ne pensais qu'à cela ; à défaut, j'étais prête à me suicider. Deux semaines avant mon départ, j'ai réussi à récupérer mon passeport dans les affaires de mon père.

“Nous sommes une famille de confession musulmane, pour qui fréquenter un garçon d'une autre couleur de peau et d'une autre religion est inconcevable.”

Arrivée à Dakar le 16 juillet 2000

À Kolda, à l'hôtel où je suis arrivée à 22 heures, j'ai voulu donner un faux nom : *“Inutile, m'a dit le gérant, tout le monde vous connaît ici, vous êtes F K, on ne dira rien.”* Au petit matin, je prenais un taxi-bus pour Dakar et, le soir même, l'avion pour la France. Plus tard, j'appris que la présidence de la République du Sénégal avait donné des consignes pour me laisser passer à l'aéroport.

J'étais assez surveillée au village, et personne ne pensait qu'une jeune fille comme moi pouvait faire ce que j'ai fait. J'ai pu passer le bac à la session de septembre. Je suis un peu déçue de n'avoir pas obtenu la mention que je visais. S'il n'y avait pas eu tout cela, je suis certaine que j'en aurais eu une. En juillet, les professeurs me donnent des cours. La proviseur appelle des profs qui tous acceptent soit de me donner des cours en direct au lycée, au CDI, soit par correspondance, soit chez eux. La rentrée scolaire suivante, je m'inscris en hypokhâgne au lycée Lamartine puis un an après, à Paris-IV, en lettres modernes.

Le 21 mai 2001, avec des amis – lycéens, étudiants, professeurs – nous créons l'AFEF, l'Association Fatoumata pour l'émancipation des femmes. En février 2002, devant des élèves du lycée Colbert, nous présentons l'association et organisons une discussion sur la place des femmes en France et dans le monde, le problème des filles confrontées au poids des traditions, à l'oppression, aux mariages forcés. Nous apportons des soutiens individuels, donnons des conseils, par exemple sur l'importance de communiquer avec les parents. Les vrais résultats sont apparus pendant l'été 2003 ; jusque-là on se cherchait. Je ne me sentais pas assez mûre pour m'engager dans des histoires privées. Cet été j'ai

vraiment découvert, à ma grande surprise, que j'avais à présent plus de courage pour affronter les parents et faire un travail de médiation.

C'est ainsi que l'on a pu arranger le cas d'une jeune fille mineure, âgée de quinze ans et de nationalité française, que ses parents avaient renvoyée au Mali pendant les vacances pour la marier de force. Le mariage devait avoir lieu quelques jours après quand sa sœur aînée, déjà vue par l'association un an avant, m'a appelée directement. Je lui ai demandé de donner toutes les coordonnées, tous les éléments sur la situation. Je me suis proposée pour appeler le père. Dans un premier temps, elle a refusé. Je l'ai convaincue de me faire confiance. J'ai appelé le père à Paris, lui montrant dans la discussion que je savais tout de la situation de sa seconde fille au Mali. Il était impressionné, niait la perspective du mariage. Je lui ai dit que je savais sa fille de nationalité française et lui ai conseillé d'annuler ce mariage qui tombait sous le coup de la loi en France. Il m'a garanti que sa fille allait revenir. Ce qui s'est effectivement produit. Nous avons promis de nous voir un jour.

L'avenir de l'association

En ce qui concerne l'avenir de l'association, j'aimerais faire une campagne contre les mariages forcés, que ce soit à travers des petits spots télévisés ou des affiches. Nous réfléchissons actuellement au financement d'une telle campagne et au partenariat nécessaire pour la mener à bien. Nous avons des contacts avec d'autres associations, le Gams (Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles et autres pratiques affectant la santé des femmes et des enfants), Voix de Femmes... Nous imaginons de réserver de grands panneaux d'affichage parce qu'il faut toucher les populations concernées. Il faut que cela se voie, dans certains quartiers en priorité – je pense par exemple aux XVIII^e et XIX^e arrondissements de Paris. Mais je ne me rends pas compte encore du coût que cela peut représenter. Cette campagne, nous l'envisageons à long terme.

En attendant, il y a le quotidien fait d'appels téléphoniques, de conférences dans les lycées. Tout récemment nous avons trouvé, en travaillant avec des assistantes sociales et le Centre national d'information sur le droit des femmes et des familles, un hébergement à Périgueux pour deux jeunes filles parties de chez elles. Et puis nous sommes aussi engagées au Sénégal. L'année dernière, en avril 2003, j'ai participé, à Dakar, à un festival de films sur les violences faites aux femmes : Films Femmes Afrique. Quatre thèmes étaient notoirement mis en valeur : les mariages forcés ou précoces, l'excision, l'éducation des filles, les femmes et la paix. Sur les trois premiers thèmes, j'ai participé à des débats dans des lycées de jeunes filles, les lycées Kennedy à Dakar et Mariama Bâ à Gorée. J'ai tenu à le faire et je reste attachée



Le Journal du dimanche,
2 mars 2003.

à ce lien avec le Sénégal, car je n'oublie pas : lorsque je me suis retrouvée isolée, recluse, au Sénégal, interdite de vivre la vie que je m'étais choisie et privée des études qui m'étaient chères, tout le village me soutenait. Toutes celles et tous ceux avec qui je parlais, membres de ma famille ou amis, considéraient en effet qu'ayant grandi en France j'avais droit à une autre vision des choses. Je pouvais ainsi avoir une liaison avec un Français qui finirait par se convertir à l'islam. Mais je n'oublie pas non plus que pour les filles qui ont grandi là-bas, du moins dans les villages, l'intransigeance reste la même. ◀

H&M
A PUBLIÉ

Jacques Barou, "La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne"

► Dossier *Vies de familles*, n° 1232, juillet-août 2001

Lydie Dooh-Bunya, "La condition des femmes noires en France"

► Dossier *Les Africains noirs en France - I - Aspects socio-économiques et conditions de vie*, n° 1131, avril 1990.